



Municipalité de Saint-Prospere

375, rue St.-Joseph, Saint-Prospere (Québec) G0X 3A0
Tél. : (819) 840-0461 • Téléc. : (418) 328-4267
Courriel : municipalite@st-prospere.ca

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, Madame Sandra Turcotte directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain :

- **QUE** lors de la séance régulière du 12 janvier 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain a adopté le règlement numéro 2026-01-01 fixant le taux de taxes, les tarifs et les conditions de leur perception pour l'année 2026.
- **QUE** toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site web de la Municipalité ou au secrétariat de l'hôtel de ville, situé au 375 de la rue Saint-Joseph, aux heures habituelles d'ouverture.
- **QUE** ce règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Prospere-de-Champlain, ce 13 janvier 2026.

Sandra Turcotte,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sandra Turcotte directrice générale et greffière-trésorière, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par les membres du conseil municipal, entre 00h00 et 23h59, le 13 janvier 2026.

En foi de quoi, je dépose ce document au bureau de la Municipalité ce 13 janvier 2026.

Sandra Turcotte,
Directrice générale et greffière-trésorière